VILLERS LE SEC 2021



Belle Côte • Les Belles Baraques • Les Granges Mercier • Les Marcassins • Les Roussey • Saint Igny







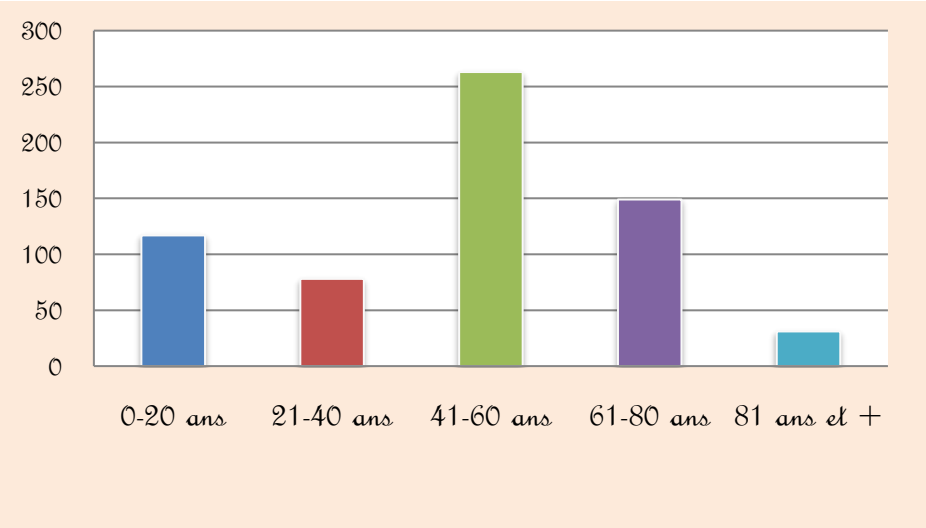
SOMMAIRE

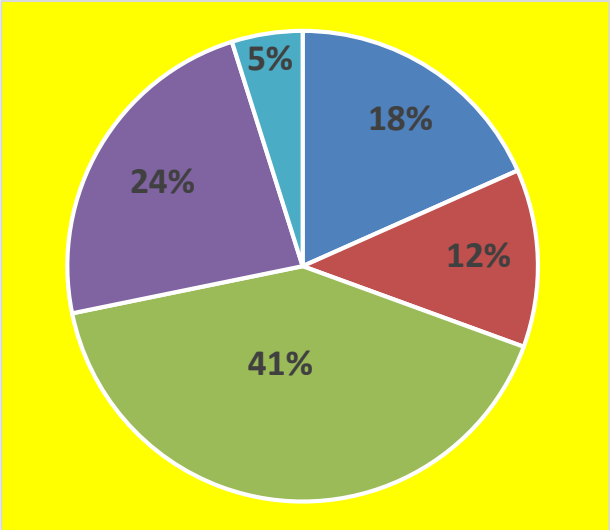
CHIFFRES CLES	1
LE MOT DU MAIRE	2-3
SITUATION FINANCIERE PROVISOIRE	4
MOUVEMENTS DE POPULATION	5
NOS AGENTS MUNICIPAUX	6
TRAVAUX SPECIFIQUES	7
SYNDICAT DES EAUX	8
MEDIATHEQUE	9
ECOLES	10
PERISCOLAIRE	11
FLEURISSEMENT	12-13
ENSEMBLE POUR NOS ECOLES	14
JOLI BOIS	15
ACCA	16
MOTO CLUB AUTHOISON-VILLERS LE SEC	17
HISTORIQUE	18-19
NOS ENTREPRISES LOCALES	20-21
PELE-MELE	22





CHIFFRES CLES 2021

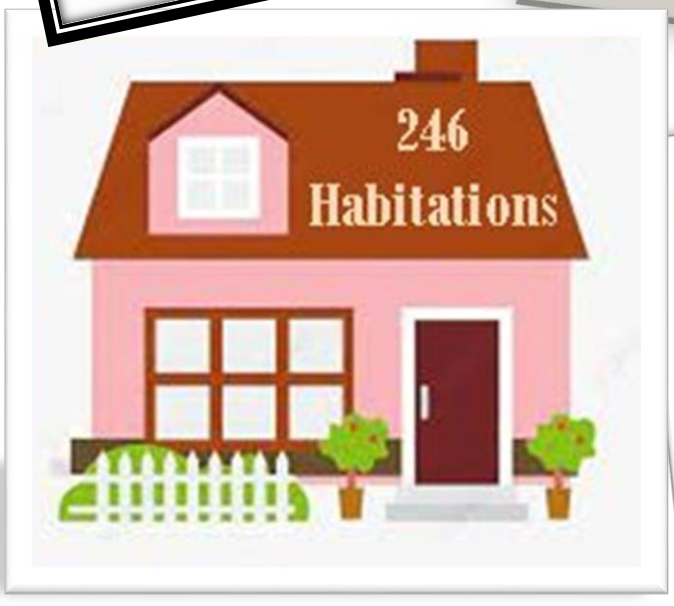




Un dessin valant mieux que de longs discours …









Recherches Léa JOUANNE

Le mot du Maire



Chers habitants, chers amis,

L'année 2021 particulièrement éprouvante se termine alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien. J'adresse une pensée à toutes les villersoises et tous les villersois touchés par la maladie, la solitude ou le deuil. Toute cette année nous avons dû adapter nos modes de vie et de travail, appliquer des mesures de distanciation, pratiquer avec intermittence nos loisirs, apprécier le plaisir de nous retrouver quand nous le pouvions.

Malgré les contraintes, le conseil municipal a rempli au mieux sa mission :

- La Maison d'Assistantes Maternelles, MAM, devait ouvrir ses portes à l'automne 2021. Mais le désistement de l'une des deux assistantes maternelles, au dernier moment, a reconduit son ouverture. Je ne désespère pas qu'elle puisse voir le jour rapidement afin de pouvoir accueillir huit enfants comme prévu.
- Nous avons ouvert une quatrième classe, pour une année scolaire au moins, au sein de notre RPI. C'est une bonne nouvelle et nous souhaitons qu'elle puisse perdurer grâce à la fidélité des familles dans la scolarisation de leurs enfants dès la rentrée.
- Au sein de la municipalité, nous avons proposé plusieurs animations dans le village. Avec la participation de toutes les associations de Villers le Sec, une rencontre festive a pu être organisée le 14 juillet. Je remercie encore ces associations qui, pour une première édition, ont donné le maximum d'elles-mêmes et favorisé la grande réussite de cette journée. Les présidents respectifs suggèrent de renouveler ce programme de réjouissances en 2022.
- Nous avons accueilli et soutenu l'association Vesoul VTT, organisatrice d'une compétition cycliste d'envergure en août. Puis les Zombies, quelques jours plus tard, pour clore la saison estivale. Ils reviendront en 2022 et je vous invite cordialement à participer à cet événement original, comme acteur ou spectateur.

- Pour rendre notre village encore plus accueillant, nous avons, avec le Conseil Départemental, revu totalement la philosophie du fleurissement. En novembre, lors de la remise des prix des villages fleuris, nous avons été placés à la quatrième place dans notre catégorie. De nombreux villersois ont été aussi félicités, bravo à eux ! Des tulipes attendent le printemps pour s'ouvrir et égayer notre village. Je remercie sincèrement toutes les équipes « de mains vertes » qui embellissent notre commune et j'invite tous les habitants à l'améliorer encore par le nettoyage, la tonte et le fleurissement de leurs abords afin de garder notre village toujours aussi joli !

Nos objectifs pour l'année 2022 sont les suivants (en fonction de la situation sanitaire et des finances de la commune) :

- L'aménagement des locaux pour créer une nouvelle médiathèque.
- La révision du site internet de la municipalité dans son intégralité.
- L'installation d'un défibrillateur pour la sécurité de tous.
- D'après nos informations, la fibre optique devrait rejoindre vos foyers d'ici la fin de l'année.
- La question essentielle pour 2022 reste la suivante : Partons-nous à la Communauté d'Agglomération de Vesoul ou restons-nous à la Communauté de Communes du Triangle Vert ? Il est bien évident que notre centre d'intérêt se trouve davantage sur Vesoul. Ce sujet étant très important, il mérite une réflexion très sérieuse afin d'en mesurer les avantages, les inconvénients et notamment d'analyser l'impact financier pour notre commune déjà fragile financièrement. Nous aurons l'occasion de vous retrouver prochainement lors d'une réunion publique.

Nous serons, comme par le passé, à l'écoute des personnes, des associations, des entreprises et des exploitations agricoles. Nous les encourageons tous dans leurs différents projets.

Pour terminer, je souhaite remercier les membres du Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal qui, chaque jour, avec des moyens souvent réduits, font un travail remarquable. Chaque service est très investi dans la bonne marche de la commune où nous pouvons compter sur les compétences de chacun.

Je suis persuadé que la volonté de tous permettra de poursuivre notre route ensemble vers un avenir plus serein. Soyez assurés que je mettrai tout en œuvre pour que notre commune reste le foyer chaleureux que vous connaissez.

Malheureusement pour la deuxième année consécutive, je n'ai pas eu le plaisir de vous accueillir pour vous présenter mes vœux de vive voix. Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une belle année 2022 où santé, bonheur, réussite et convivialité primeront.

Bonne année à tous, prenez bien soin de vous!

Le Maire,

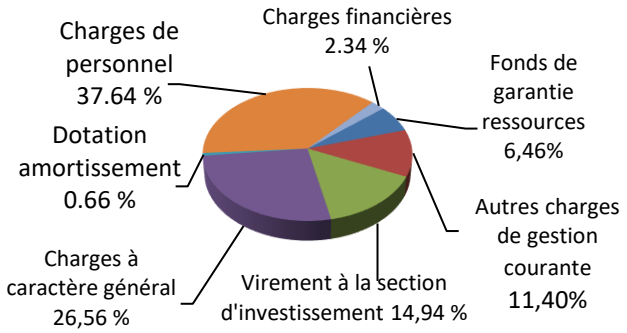
Jean DROUHARD.



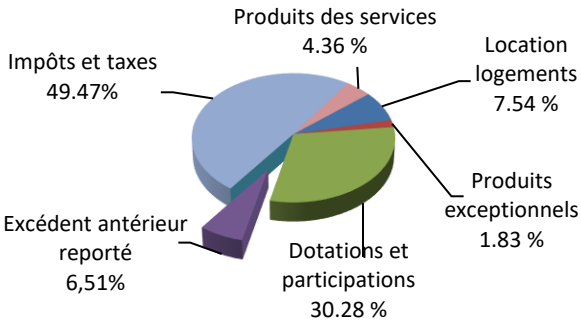


Situation Financière provisoire 2021 (Arrêtée au 20/12/2021)

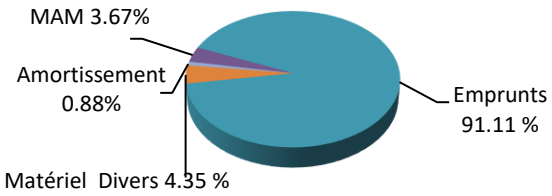
Dépenses de fonctionnement



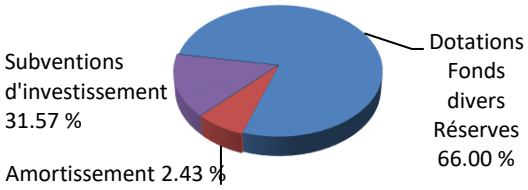
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



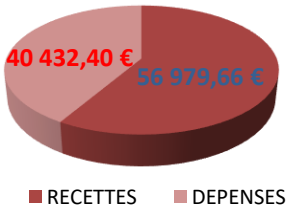
	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	291 874.77 €	322 846.97 €
INVESTISSEMENT	63 985.29 €	33 140.98 €
TOTAL PROVISOIRE AU20/12/2021	**+14 877.89 €**	

Conclusions de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) du 23/07/2021, impact sur la situation financière de la commune de Villers le Sec :

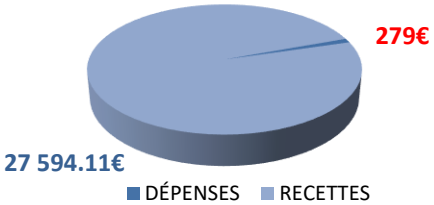
Les principaux agrégats financiers de la collectivité sont défavorables au 31/12/2020. La capacité d'autofinancement (CAF) de la commune est faible, **22 247€,** soit quatre fois moins que la moyenne nationale de la strate (communes comparatives) qui est de 165€/habitant. La CAF nette est négative en 2020. Elle s'élève à **-54 368€** au 31/12/2020 soit **-100€/hab** contre +92€/hab pour la moyenne nationale de la strate. L'encours de la dette représente 696€/hab pour une moyenne nationale de 584/hab. Cet encours pourrait être remboursé en 17,01 ans avec le niveau d'autofinancement brut actuel, la moyenne étant de 3.5 années. La commune dispose d'un fonds de roulement largement inférieur à la moyenne nationale : 40€/hab contre 490€/hab.

ASSAINISSEMENT RÉUNION

Fonctionnement



Investissement



	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	40 432.40 €	56 979.66 €
INVESTISSEMENT	279.00 €	27 594.11 €
RESULTAT AU 31/12/2021	**+43 862.37 €**	

MOUVEMENTS DE POPULATION

HABITAT EXISTANT		
Adresse	**Départs**	**Arrivées**
2 rue de la Chapelle	Christy DUCRET	Cécile KOFFI et Séverin BALLET
10 rue des Vignes	Lilia et Vincent PAOLI	Joëlle BERTRAND
1 rue de Vesoul	Laurence et Johan LIXON	Xavier VINCENT
4 bis rue des Granges Merciers	Betty MONTHEIL	Ruth NEWNS et Dylan GRAVA
2 rue des Ecoles	Angélique et Antony GUITTEAUD	Quentin FAIVRE
1 rue de la Riotte	Vanessa MILLOT et Cédric OGIER	Marie-Cécile ROSSI
4 rue du Lavoir	Thierry MARINON et Thimothée BILLION	Jonathan DUCHET
3 ter rue de Noroy St Igny	Julie POURPRIX et Antoine ISAAC	Elodie PEIGNEY et Pierre CLEMENT

ETAT CIVIL







Bonjour aux nouveau-nés

	Date	Adresse
Chloé, de Andréa COLIN et François POIROT	11/01	17 rue du Coteau
Evan, de Julie POURPRIX et Antoine ISAAC	18/06	3 ter rue de Noroy
Iris, de Alicia NUSSBAUM et Louis DELAIN	02/12	3 rue de Vesoul



Vœux de bonheur au nouveau couple

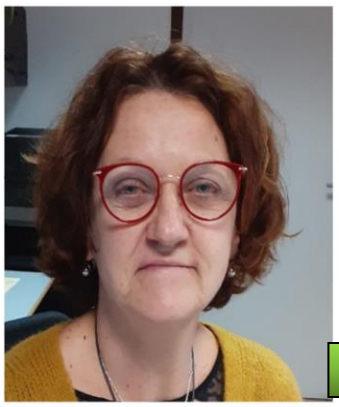
Solenne VAUTHIER et Christophe CANAL	31/07	Villers-le-Sec



Condoléances aux familles

Jeanne ROLLET née DAGUENET	30/01	Vesoul
Maurice MOURLOT	03/04	Villers-le-Sec
Florence MARCHAL	03/04	Besançon
Bernard CLER	17/04	Neurey les la D.
Muryel ALEXANDRE	26/04	Besançon
Charlotte PERRINGERARD née RENAUD	19/05	Vesoul

Nos Agents Municipaux



Villers le Sec a le privilège et la fierté d'avoir Marianne.

Profitons-en car elle fera valoir ses droits à la retraite au 1er mai 2022



Elle forme actuellement Léa qui va lui succéder.

Marianne GAILLARD
Secrétaire de mairie
25h hebdo. 09/1995

Binôme Administratif

Léa JOUANNE
Secrétaire de mairie
CDD 23h hebdo. 01/2022

La secrétaire de mairie exerce une fonction essentielle à la vie communale. Polyvalente, elle exerce une fonction d'appui administratif, technique et juridique auprès du Maire et des élus de la commune dans tous les domaines d'intervention. Elle est également l'intermédiaire entre les élus et les administrés.

L'**agent d'entretien communal** travaille essentiellement dehors, surveille et intervient quand c'est nécessaire. Et ses interventions sont nombreuses : entretien des espaces verts, état des voies communales, maintenance des locaux municipaux (mairie, école …), assurer l'écoulement des eaux, nettoyer les allées du cimetière, les points de collecte …



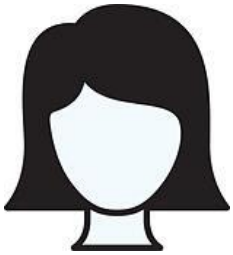
Pascal MELET
Agent polyvalent
35h hebdo. 01/2003

Alex FANKHAUSER
Apprenti depuis 09/2021

Binôme Technique



Karine BOURGEOIS
Agent territorial spécialisé
Écoles maternelles ATSEM
23h30 hebdo. 01/2016



Nadine DELCEY
Agent d'entretien
15h hebdo. 11/2012



Christine LEONHARDT
Agent du Patrimoine
7h hebdo. 09/2021

Mairie : ouverture au public les mardis et jeudis de 14h00 à 18h30

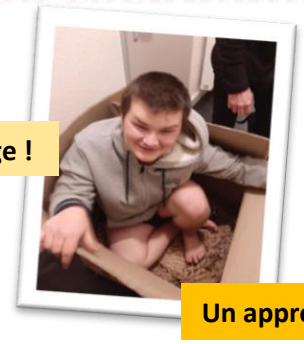
3 rue des écoles, 70000 Villers-le-Sec / 03 84 75 57 93 / mairie.villerslesec@orange.fr / www.villerslesec.fr

Travaux Spécifiques du « binôme technique »

Le Père Noël nous a apporté un drôle de cadeau …



Surprise au déballage !



Un apprenti tout neuf !



Pascal est ravi



En plus des missions habituelles d'entretien, ils ont pu réaliser :

Adaptations à l'école …





Réfection du toit des garages en vue d'accueillir la future médiathèque.



Voirie rue du coteau :
Sécurisation et pose de bordures …



Elagage de nombreux arbres…



Avant

Curage des égouts.



Après



Remise en état de la dépendance du Presbytère.

Ces travaux sont sans cesse interrompus afin de répondre aux « urgences » régulières, école, périscolaire, mairie …
L'équipe essaye en permanence de trouver des solutions adaptées à la réalité financière de la commune.



Astuce d'Alex

Si vous mettez n'importe quoi dans les WC !



Bonjour le résultat !





SICTOM du Val de Saône

Nos déchets restent l'affaire de tous.



Merci de bien prendre connaissance des informations contenues dans le triporteur # 21 remis aux usagers dernièrement. Le Sictom a changé de prestataire pour la collecte des bacs. Merci de bien vous référer au nouveau calendrier en vigueur.

Pour tout renseignement : 03 84 78 09 52

SYNDICAT DES EAUX

VILLERS-LE-SEC – COLOMBE-LES-VESOUL – DAMPVALLEY-LES-COLOMBE



Une année plutôt compliquée pour le syndicat. La sécheresse des trois années antérieures avec des achats d'eau importants ont mis les finances du syndicat en difficulté.



Notre demande de réduction du prix d'achat de l'eau à la communauté d'agglomération de Vesoul (CAV) a été refusée et nous avons dû, une fois de plus, augmenter le m3 d'eau.

Pour l'année 2020, nous avons acheté 67 655 m3 pour la somme de 81 202,30 €, payés en 2021.

Le schéma directeur étudié par le cabinet d'études BC2I, en relation avec un hydrogéologue devrait nous être présenté début 2022. Notre principal souci est l'approvisionnement en eau de tous les abonnés.

Pour nous tous l'année 2021 a été pourrie, mais c'est un mal pour un bien. En effet, les fortes pluies ont permis à nos sources de pouvoir à nouveau nous approvisionner. Depuis le mois de mai, nous n'achetons plus d'eau à la CAV. Actuellement les sources de « maison du Vau », « grange Lambru », de « la Linotte » et « des Grouvots » donnent un volume suffisant pour que l'usine desserve l'ensemble des abonnés de nos quatre communes. Il faut souhaiter que l'hiver et le printemps 2022 soient à nouveau pluvieux pour affronter plus sereinement le prochain été.

L'eau est un bien précieux et chacun doit en être conscient. Elle se raréfie et devient de plus en plus chère pour l'ensemble des consommateurs.

Gilles Delcey et moi vous présentons nos voeux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Jean-Claude JACQUOT

Président



Réparation d'une fuite d'eau sur la conduite entre Les Belles Baraques et Saint Igny, vers le pont de la voie verte.
Tuyau PVC de 64 mm percé par une pierre suite à un mouvement de terrain.
(Sécheresse et ensuite beaucoup de pluie).





NUMEROS D'URGENCES: Gaz et Eaux 0977409433 / JC JACQUOT 0680306443

LA MEDIATHEQUE



Cette année 2021 a été marquée par le départ en retraite de Martine Burger, après plus de 30 années passées comme Agent Territorial du Patrimoine. Grâce à son soutien et son écoute bienveillante, j'ai pris mes nouvelles fonctions au poste d'agent de bibliothèque le 1er septembre 2021. Et depuis le mois d'octobre, une nouvelle équipe de bénévoles me seconde durant les horaires de permanences. Je tiens à remercier toutes ces personnes qui acceptent de continuer l'aventure à mes côtés. Nous remercions Martine pour ses belles années au service de la Médiathèque et lui souhaitons « bonne retraite » !



Appropriation des locaux, un nouvel espace lecture a été imaginé pour les petits.



Animations de 2021 :

- Anna Besson, flûtiste de l'ensemble « **A Nocte Temporis** » et le ténor Reinoud van Mechelen ont présenté, devant la classe des CE1-CE2 le 23/11, leur projet autour de la musique irlandaise du XVIII ème siècle. Ils ont appris une danse collective aux enfants, ce fut un beau moment d'écoute et de partage









- Ateliers d'écriture avec la poétesse **Angèle CASANOVA**. Elle est intervenue dans les 3 classes du RPI au mois de mai.



La voici en pleine séance lecture de son livre « **Glace** »

Tél : 03 84 75 72 03

Rappel des horaires :

En période scolaire		Durant les vacances scolaires	
Lundi	16h / 19h	Lundi	14h / 18h
Mercredi	10h / 11h30	Mercredi	10h / 11h30
Vendredi	8h30 / 9h30 (9h30 / 11h30 = animation dans les classes)		
Samedi	13h30 / 15h	Samedi	13h30 / 15h

Toute l'équipe de la Médiathèque vous souhaite une très bonne année 2022 riche en lecture.

Christine LEONHARDT

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

-NOS ECOLES-



Une rentrée en grande classe …



… Sous l'œil bienveillant du nouveau conducteur, **Luc VEJUX**

Le RPI de Villers le Sec- Colombe les Vesoul est composé cette année de 4 classes dont 3 à Villers le sec :



Villers Le Sec

Petite, Moyenne et Grande Sections

24 élèves

Sandrine ABRANT-GRANGIRARD



Villers Le Sec

CE1 et CE2

17 élèves

Delphine OUTHIER



Villers Le Sec

Grande Section et CP

21 élèves

Lise ROMAN, Directrice



Colombe les Vesoul

CM1 et CM2

16 élèves

Elodie LHENRY, Directrice du RPI

Polyvalente



Beaucoup d'élèves …

Elle complète les enseignantes qui sont à temps partiel sur le RPI.

Mathilde DURAND

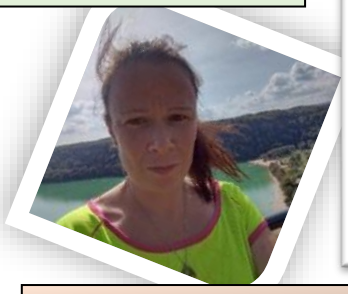
Pour encadrer les élèves, les enseignantes sont accompagnées de :



Karine BOURGEOIS, ATSEM.



Rémi DELLA SANTA, Service civique.





Jessica POTENZA, AESH, soutien particulier de Maxime.



Les élèves du RPI nous ont gratifié d'une magnifique Marseillaise lors de la cérémonie.
Nous remercions sincèrement les maîtresses pour leur participation.



Le périscolaire sur l'année 2021 !

Cette année a été encore particulière à cause de la Covid19, les activités au périscolaire n'ont pas repris comme auparavant… Nous avons pu remettre en place l'atelier cuisine mais nous n'avons pas fait de spectacle de fin d'année avec les écoles ni même d'animations avec l'Association des parents d'élèves…



Nous sommes tout de même allés nous balader au Sentier pédestre de Noroy- le- Bourg. Ce sentier est animé par la Fédération de chasse de Vesoul. Les enfants adorent ce parcours rempli de questions et d'animaux en bois.

Nous avons pu faire, durant l'été, des sorties au Parc de « La Guiguitte en folie » à Filain.

Puis piscine à La Citédo à Montbéliard, Funky parc à Besançon...











Martine Burger a participé activement à la vie du périscolaire en organisant une chasse aux trésors en juin pour les enfants avec, à la clé, un gros coffre aux trésors rempli de bonbons !!



Nous avons vu naître des poussins sous couveuse.

Nous remercions Ghyslain HENRY qui nous a apporté l'installation afin que les enfants découvrent l'éclosion.



Nous avons aussi remis en ordre nos carrés de culture et fait quelques plantations (tomates, courgettes, fleurs…)

Directrice : Amélie LAURENT/ 0339280109

FLEURISSEMENT

Malgré une météo capricieuse en début de saison nos plantations ont bien résisté et vos efforts ont été récompensés par la beauté des massifs nous plaçant à la 4ème place du Concours des Villages Fleuris.

Nous réitérons nos remerciements à la vingtaine de bénévoles qui a désherbé les points fleuris et les bordures le 20 mars 2021.





24 mars, le jury départemental et régional venait nous conseiller.



15 mai, livraison des fleurs par les Serres de Barges, sous une pluie battante.



18 juillet, passage du jury, sous des averses incessantes.



20 novembre, remise du diplôme par le Président du Conseil Départemental 70.



4ème

Commune de Villers Le Sec



Sur le podium : Faucogney et la Mer, Trémoins, Nantilly.

En plus de ce palmarès, des maisons sont primées ou citées pour leur jardin ou décor floral

Catégorie 1 : maison avec jardin très visible de la rue.
Ont été cités :
Jeannine & René BOUCHAUX
Danièle MANTION
Catherine & Gérald MERCET









Catégorie 2 : fenêtres, murs, balcons, terrasses.
Ont été cités :
Christine & Jean-Yves POISOT
Claude VINCENT

Catégorie 4 : aménagements associant minéraux, bois et végétaux.
Ont été primés :
Martine & Pascal BURGER



Ont été cités :
Monique BARTOLONI
Emmanuelle & Nicolas JACQUEY





La famille NUSSBAUM-DELAIN pourrait faire partie du palmarès. Les parents ont déjà Iris et Rose, ici à la rentrée des classes !





Particularités 2021 :



Une équipe de bénévoles a mis en lumière la vierge de l'entrée du village.



Squat sur la place…



Au GAEC du Pré, le lait coule à flot !

Instants choisis …



Ensemble pour nos écoles

Cette année a encore été marquée par le contexte sanitaire. Le carnaval et l'après-midi jeux n'ont pu être organisés.



L'association a donc participé différemment en offrant aux enfants scolarisés une journée au cirque en fin d'année. Toutes les classes se sont rendues à tour de rôle au chapiteau de Cirq'évasion situé près du Super U à Vesoul. Le programme de la journée était adapté aux âges des enfants. Ainsi les plus grands ont pu s'essayer au trapèze, tandis que les petits testaient leur équilibre sur des poutres. Les enfants sont revenus les yeux remplis d'étoiles.



Un bon d'achat de 15€ a également été distribué aux enfants scolarisés en septembre pour l'achat de fournitures.



Le défilé d'Halloween a, quant à lui, eu lieu le vendredi des vacances de la toussaint dans les rues de Colombe-les-Vesoul. Les enfants et les parents étaient au rendez-vous, contents de partager un moment ensemble, tout en respectant le protocole sanitaire en vigueur. Les enfants ont défilé dans les rues et ont collecté bonbons et friandises qu'ils ont partagés à leur retour. Le matin, les membres de l'association, avec les animatrices du périscolaire ont préparé la soupe de potiron (23 cocottes minutes = environ 100L). Les rassemblements étant interdits, elle a été distribuée à chaque famille de l'école ainsi qu'aux villageois. Chacun a pu la déguster à son domicile.



Les lutines de l'association aidées de bénévoles ont commencé à préparer le marché de Noël en septembre. Elles se réunissaient une fois par semaine pour vous proposer toujours de nouvelles idées de cadeaux. Cette année, le marché de Noël a commencé en ligne avec la publication des articles sur la page Facebook de l'association en novembre. Pour la première fois, il s'est installé dans la cour de l'école et aux alentours à Villers-le-Sec.



Depuis un an, nous vous proposons des ventes de fromages de la fromagerie d'Aboncourt. Cette année, nous avons également organisé la vente de chocolat de Noël à la demande des maîtresses.

Merci à toutes celles et ceux qui nous aident dans nos actions et qui font vivre cette association, nous espérons que le contexte sanitaire soit plus favorable en 2022 pour réorganiser l'après-midi jeux.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : rpi.villers.colombe@gmail.com et suivez nos publications sur facebook **« Ensemble pour nos écoles »**

La présidente, Karine LAILLET.

LES AMIS DU JOLI BOIS

Nous pensions faire revivre normalement notre association mais le virus en a décidé autrement …

Mais c'est avec la plus grande joie que nous nous sommes retrouvés le 14 juillet.

A l'initiative de la municipalité, toutes les associations du village ont, conjointement, organisé et animé la journée.

Des jeux ont ravi les enfants … et pas qu'eux !



Atelier maquillage

Les gaufres en circuit (très) court …

Méga barbecue le midi !
Il a régalé une centaine de convives…









Le 22 août un **vide-grenier** a réuni de nombreux exposants et visiteurs. Beaucoup regrettaient de ne pas voir notre défilé costumé.
Rendez-vous est pris pour 2022.

L'année se termine et nous espérons vous revoir très vite.
Nous souhaitons une bonne santé à tous.

La Présidente,

Claude VINCENT

ACCA de VILLERS LE SEC



L'ACCA fut dirigée par **JEAN PIERRE ROLLET** pendant de nombreuses années (1980-2020). Malheureusement il nous a quittés bien trop tôt laissant derrière lui un grand vide dans notre association.



CLAUDE GIRARD, alors vice-président en exercice, a poursuivi les chantiers en cours pour les amener à leur terme.



Arrivé dans l'ACCA en 2018, j'ai vite trouvé ma place au sein d'une équipe dynamique, qui aime vraiment ce qu'elle fait.
Voulant apporter mon savoir-faire, en 2021 j'ose me lancer dans l'inconnu, **la Présidence de l'association**.
Élu à l'unanimité j'étais parti pour l'aventure et surtout fier de pouvoir défendre ma passion.



FONCTIONNEMENT de l'ACCA :
(Saison 2021-2022)



Comme chaque saison un nombre d'animaux nous est attribué. Soumis à un plan de chasse pour certaines espèces, nous tentons de maintenir une population stable pour ne pas devoir gérer les dégâts qu'elle peut commettre. Cette population quelle qu'elle soit reste en bonne santé. J'insiste en disant que la chasse est le seul moyen de réguler les populations d'animaux sauvages tout en les respectant. La chasse permet aussi de découvrir la nature et le monde qui y habite tout au long de l'année. Le but de la chasse n'est pas de **tuer du gibier** mais bel et bien de le **gérer**, et j'insiste aussi en précisant que la nature n'appartient à personne, tout le monde peut y trouver sa place (promeneurs, ramasseurs de champignons, coureurs, etc.…).

La municipalité a mis à notre disposition un emplacement qui permet de nous retrouver à chaque partie de chasse. Nous essayons du mieux que nous le pouvons de le garder propre. Une haie va même y être plantée pour arborer les alentours du chalet de chasse.



Et maintenant je veux terminer en remerciant les gens qui nous écoutent et nous soutiennent :
Municipalité, associations, agriculteurs et particuliers usagers de la forêt.

Les chasseurs de l'ACCA et moi-même vous souhaitons, ainsi qu'à vos familles et amis, une excellente année 2022.

LE PRESIDENT DE L'ACCA,
Christophe BOUVERET.



Bonjour à tous,

L'année passée fut encore compliquée avec cette crise sanitaire. Cependant notre motivation et notre engagement au sein de l'association restent inchangés et c'est pourquoi je souhaite remercier tous les acteurs de la vie du club : la mairie de Villers le Sec, la famille VEJUX, les bénévoles, les partenaires et les associations du village pour les manifestations communes.

La manifestation du 14 août en hommage à **Boris PRUDHOMME** a été une réussite totale. Elle sera reconduite l'année prochaine dans la même dynamique.



Cette année, nous avons accueilli environ 500 pilotes sur les journées d'ouverture. Pour le bien de tout le monde et la tranquillité du village, nous ouvrons deux week-ends par mois lorsque cela est possible selon les conditions météo dont nous sommes tributaires.



Notre site évolue petit à petit. Nous avons désormais des sanitaires autonomes avec la récupération de l'eau de pluie, un terrain de pétanque est en cours de construction et l'aire de jeux pour enfants a été entourée et sécurisée pour faire du site un lieu de loisirs pour toute la famille.



Notre piste est en cours de travaux pour modifications afin de moderniser le circuit. Les travaux préparatoires sont réalisés par les bénévoles. La finition sera effectuée par Jean-Marie BASSANG, créateur de circuit comme le supercross de Paris et de Villars-sous-Écot. Il a une très grande réputation dans le milieu, c'est pourquoi nous lui faisons confiance.

Une épreuve du Championnat Bourgogne Franche-Comté sera normalement disputée en 2022. La date doit être décidée en concertation avec la ligue pour la fin de l'été 2022.

Le Président

Maxime LACROIX

HISTORIQUE du BLASON, de la CHAPELLE …

« …Parti d'azur à la fasce d'or chargée en cœur d'une losange de gueules et de gueules au bras reliquaire d'or accompagné en pointe d'une croix de Malte de même … »



En français plus contemporain, cela signifie que la partie gauche, en bleu azur, représente les armoiries du Baron Jean De Mesmay, Seigneur de Montaigu, Quincey, Villers-le-Sec, Damvalay, Aigrevaux.

En 1697, à la suite d'un partage, il reçut la haute, moyenne et basse justice sur Villers Le Sec, symbolisé par le losange rouge sur fond de rectangle doré.

La partie droite en rouge avec un bras reliquaire d'or et une croix de malte de même couleur, évoque la chapelle romane de Saint Igny.

L'église





En 1688 existait une chapelle dédiée à saint Isidore. L'église actuelle est dédiée à saint Denis. Elle fut construite en 1774 puis modifiée en 1835. La première pierre fut posée par Jeanne Marie de Mesmay-Genevreuille, épouse de Claude Antoine Eugène de Mesmay. A l'angle droit du clocher demeure une inscription à demi-effacée :
" Cte pierre a étez poséz par madame Ugène de Mesmay l'an ...".



Sur la cloche de 1865,
23 Saints et 10 Saintes sont représentés.



La chapelle de Saint Igny

Au XIIIème siècle, Saint-Igny faisait partie de la terre de Noroy, appartenant aux Archevêques de Besançon.

Un "hospitium" existait alors au bord d'une ancienne voie romaine. Cet établissement donnait l'hospitalité au voyageur de passage. Celui-ci, pour payer son écot, devait mettre en culture les terres de la maison.

Une chapelle fut construite à proximité de l'hospitium et dédiée à saint Aignan. Si l'hostellerie a disparu, la chapelle, heureusement nous est restée.



Elle était certainement plus importante qu'aujourd'hui ainsi qu'en témoigne une grande arcade romane, à gauche dans la nef. C'est peut-être l'ébauche ou vestige d'un transept. Lors de récents travaux, il a été découvert trois départs de murs extérieurs correspondant à cette arcade.



Mobilier : Sur le tabernacle se trouve un bras reliquaire en bois doré contenant des ossements de Saint-Aignan. Sur l'autel est posée une vierge à l'enfant, statue du XV ème ou XVI ème siècle, révélant l'influence de l'école bourguignonne. L'Enfant Jésus tient un globe et la Vierge, un lys dans la main droite.



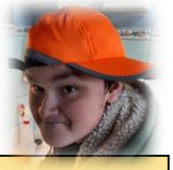


Travaux de rénovation : Au siècle dernier, un procès-verbal de visite des édifices communaux (1866) constate que « La chapelle de Saint-Igny est en mauvais état et qu'il y a lieu d'y faire quelques réparations ». Notamment reprendre les gypseries intérieures tant aux murailles qu'à la voûte, réparer la toiture, relever le dallage et agrandir la porte pour refaire un nouveau beffroi. Les travaux réceptionnés en 1891, ont consisté à prolonger la façade côté nord et sud par deux murs de soutènement de deux mètres de haut et à refaire la toiture. Pour cette dernière, le devis précisait : refaire la couverture en laves avec mortier, chaux et sable de rivière. Les laves (tuiles) furent prises à Noroy-le-Bourg. Les habitants de Saint-Igny se sont chargés du transport des matériaux. Le plancher cachant la voûte fut, vraisemblablement, enlevé à cette époque.

Le 16 mai 1979, la chapelle est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques. Cette classification impose de nouveaux travaux en **1987**. Une partie de la charpente et les laves sont remplacées. Le clocheton n'étant pas d'époque, il sera supprimé. Pose d'un réseau périphérique de drainage. Les fouilles permirent de faire apparaître les fondations de trois murs perpendiculaires au mur nord, quelques ossements ainsi qu'une belle pierre sculptée. Le crépissage et le jointoiement des pierres d'origine de l'abside se sont fait « à l'ancienne ». L'inauguration a eu lieu le **15 juillet 1990**.

Les derniers travaux réalisés ont porté sur la réfection du mur d'enceinte qu'un individu a défoncé.





Nous n'avons aucune preuve à ce jour, mais tout porte à croire qu'il s'agit d'Alex.



Nos Entreprises locales :



Exploitation agricole du hameau de "belle côte" gérée par **Justine GRANGEOT** avec l'aide bénévole de la famille. La ferme compte 60 vaches charolaises qui sont au pré pendant 8 mois de l'année.

Le reste du temps elles s'alimentent essentiellement de foin et de céréales issus de l'exploitation. La partie des céréales non consommée par le cheptel est vendue à une coopérative locale. Depuis peu, je commercialise de la viande en caissette directement aux consommateurs donc avis aux amateurs!

0678330179 justine.michelbellecote@gmail.com

Chambres d'hôtes de la Riotte

Dans une vieille ferme entièrement rénovée, 2 chambres d'hôtes de 2 personnes dont une aménagée PMR. Très confortables, se composant d'un lit double et d'une salle de bains avec douche et WC.

5 rue de la Riotte 70000 Villers-le-sec
03 84 77 04 27 - www.chambresdhotesdelariotte.fr
chambresdhotesdelariotte@orange.fr

Lydie MICHELOT
Conseillère Bien-Etre
do TERRA
Huiles essentielles et produits Bien-Etre
0687249078
www.terrannabienetre.com

« Solutions naturelles de qualité inégalée pour un meilleur bien-être physique et émotionnel »

Maxime LACROIX, HAPPY HOME

Pose de menuiseries intérieures et extérieures. **Installation** de cuisines, salles de bains, placards sur mesure et parquets flottants, massifs ou résine. **Dépannage** serrurerie, sanitaire et domotique. Formé auprès des Compagnons du Devoir, équipe sérieuse et efficace à l'écoute de vos projets.

Conseils et mise en œuvre de solutions adaptées à votre budget.
Tel 06 45 20 20 51 – maxime.lacroix70@gmail.com

COUVOIR de BOURGOGNE

-Lieu de production de Villers-le-Sec-
Entreprise implantée **depuis 1987** au village.
Accouveurs=incubation et développement embryonnaire.
Elevage de poules pondeuses reproductrices et production d'œufs fécondés pour approvisionner les élevages en poussins d'un jour.

NICO RENOV

Auto entrepreneur depuis février 2019.
Revêtements sols & murs : Pose de papier peint, parquet stratifié ou lames vinyl, faïence ...
Aménagement, montage dressing, meubles salle de bains, placards...
Dépannage sanitaire et électrique. Travaux extérieurs : pose dalles de terrasse, montage et installation abris de jardin, petite maçonnerie
Devis gratuit : 06 04 46 06 85 nico.renov@outlook.com



TRANSPORT JEANDEY Céline et Frédéric
Approche chantier, livraison de granulats nécessaires à la construction des routes et approvisionnement des chantiers du BTP (maçons, paysagistes…).
Services aux particuliers si accès possible avec un camion de 44 t.
0632737884 transport.jeandey@orange.fr



Exploitation agricole
Philippe VEJUX
Rue d'Essernay
70000 Villers le Sec



Ferme familiale BRENEY Patrick
Hameau des Granges Mercier
70000 VILLERS LE SEC
Elevage Bio de « charolaises »
Travaux forestiers, broyage.
catherinebreney@yahoo.fr





EURL VIRCONDELET
CHAUFFAGE ET SANITAIRE
4, RUE DE LA RIOTTE
70000 VILLERS LE SEC

Gérant depuis janvier 2020 : BENNETZ Antoine
Spécialiste installation et dépannage de tous moyens de chauffage, tous travaux de plomberie et sanitaire.
Réalisation de salles de bains.
0632249059 eurl.vircondelet70@gmail.com



QUELEN Nicolas, *rue sous la Craye,70000 Villers le Sec*
Divers travaux, entretien, dépannage, rénovation, réparations …
Aménagements intérieurs, extérieurs.
Satisfait de mes services ? Partagez via Fb ou page Google !
Devis gratuits-Conseils
0771750438 nicolashtm70@gmail.com www.quelen-nicolas.com



Le Domaine d'Elly, élevage familial de Yorkshire Terrier élevés dans le plus grand respect du bien-être animal : la Qualité plutôt que la Quantité. « Ils vivent avec nous en totale liberté et nous suivent partout ». Chiots inscrits LOF, issus de Champions de lignées Internationales. Elevage sélectionné par la Société Centrale Canine pour l'amélioration de la race. Charte Qualité et déléguée au comité du Yorkshire Terrier Club pour le Grand Est-Bourgogne Franche Comté. **www.ledomainedelly.fr**





Ferme de Lucienne & Clément ROLLET mère & fils
Rue des Lavières
Les Belles Baraques, Villers le Sec 70000
Famille ROLLET, présente depuis 6 générations aux hameaux des Marcassins et des Belles Baraques. Elevage de bovins allaitants de races Limousine & Charolaise.
Contact : clement.rollet@orange.fr

Joël Moine
MOTOCULTURE

Réparation matériel forestier, parcs et jardins
Magasin : large gamme tronçonneuses, serpes, sécateurs, merlins, gants, vêtements de sécurité…
Marques : Stihl, Snapper, John Deere, Iseki …
Tel. 03 84 75 57 41 - joel.moine70@gmail.com

UN PROJET IMMOBILIER ?
COLORADO
IMMOBILIER
La Confiance en Exclusivité
ACHAT - VENTE - ESTIMATION

CONTACTEZ-MOI !
Laurent CARLAT
Conseiller en immobilier indépendant sur votre commune et ses alentours
06 76 73 96 74
www.coloradoimmobilier.fr



Dominique BERGERET
Mosaïste d'Art
Peintre cartonnier
4, rue basse VILLERS LE SEC
0384751928 / 0632105540
dominique@bergeret.net
www.bergeret.net



Couture, dentelle de Luxeuil, accessoires…
ladentelliereetlui@gmail.com
0683164888
Insta, Fb : **ladentelliereetlui**





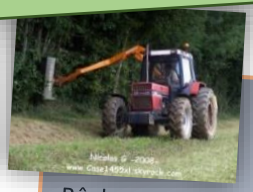
Le Flowertruck by Elégancia Event Génération
Réplique du Citröen H70, concept unique en France déposé par la marque italienne *automobili caselani*.
Elégancia partenaire officiel France.
Pour retrouver le commerce d'avant offrant la faculté d'aller chez les clients et proposer : cadeaux, décoration, art floral intemporel, glycérimé ou vraies fleurs selon évènements.
Conseils déco, home staging, mariages …
Possibilité de dynamiser un village ou un centre ville.
0675798219-FB: Elégancia Vesoul - Insta : Elégancia 731
boutique.elegancia70@gmail.com



Transports DMT-GERARD
Transports régionaux à internationaux et bennes.
0384751056 **www : transports-gerard.com**



Etienne et Christine GAEC DU PRE
16, rue de la Gare à Villers le Sec
Exploitation agricole laitière en filière SIG, IGP, GRUYERE
Vente directe: œufs, fromages, colis de viande.
0671428205 Fb:GAEC DU PRE gaec70dupre@gmail.com



ENTREPRISE TOUS SERVICES
5, rue des granges Mercier
70000 VILLERS LE SEC
Bûcheronnage - façonnage du bois pour chauffage - débardage de grumes et de stères - Fauchage de bords de routes - broyage - taille de haies - tonte et débroussaillage - déneigement.
Laurent FAIVRE : 06 78 44 10 50



Maréchal Ferrand de 1989 à 2006,
Désormais ferronnier d'art, **Atelier de Création** et rénovation de tous styles de ferronnerie.
LE FERRETIER Joël PHILIPPE
Les Belles Baraques - Villers le Sec
Tel. 0384783260 – 0673392803
deshommesetdestraditions@gmail.com



Agriculture Alain BRENEY
Rue des Granges Mercier
Production de foin sur 20 ha.
Moissonnage-battage de 150ha/an.
Location 2 maisons,1 appart à Villers le Sec.
0640828752



Sandrine DIEZ
70000 VILLERS LE SEC
06 87 86 11 35
leszideesacoudre@gmail.com
Les Zidees A Coudre



Jean Luc PREVOT, apiculteur professionnel avec plus de 200 ruches. Différents miels : printemps, acacia, fleurs, tilleul, forêt, sapin.
Vente à domicile :
10 rue de Neurey - 0671935312

DAKAR, un habitant de Villers le Sec sur l'édition 2022.



Gilles CLOCHEY (au premier plan) a toujours aimé l'esprit tout-terrain. Il a déjà fait le Dakar une fois, c'était Paris-Le Cap en 1992.
« J'ai participé à celui qu'il fallait faire, ils ne l'ont organisé qu'une seule fois ! »



Gilles a commencé le tout-terrain par l'enduro pendant dix ou quinze ans avec un certain Peter. *« Stéphane Peterhansel est un copain, j'ai deux ans de plus que lui et c'est moi qui l'emmenait sur les courses alors qu'il n'avait pas le permis. J'ai été son premier mécanicien sur le rallye en 1992 et j'ai toujours suivi ce qu'il faisait, mais je n'ai jamais eu de seconde occasion de repartir au Dakar ».*



Animateur du Championnat de France d'Endurance qu'il a remporté en 2019, il a aussi participé à un rallye-raid au Maroc en 2017, au volant d'un HDJ 80 avec Clément Dormoy. C'est le même équipage qui participe à ce Dakar Classic 2022.

De nouveaux projets Gilles ?

« L'année prochaine, je serai à la retraite. J'ai déjà la voiture, on est maintenant rôdés à l'engagement, on verra si on repart jusqu'en 2025 ».

Eh bien, selon sa formule favorite, nous ne pouvons que lui répondre :
Vas-y, GAZ !!!

Les jeunes du village

« Quand on est jeune, c'est pour toujours ». Philippe Soupault (1897-1990)

Les jeunes de Villers le sec représentent près de 21,50% de la population soit 117 personnes âgées de moins de 20 ans. Cette année encore, ils ont subi la crise sanitaire qui les a privés de sorties, de loisirs et donc de lien social.
La municipalité a mis en place quelques activités pour pallier ces manques :


La commune offre la carte jeunes à 42 ados
Ce jeudi 14 octobre, les jeunes de Villers-le-Sec étaient conviés par le maire, Jean Drouhard et son adjointe Danièle Mougin, à venir recevoir en mairie la e-carte Avantages jeunes. Les élus ont échangé avec eux sur leurs études, leur avenir professionnel et la vie communale. Quarante-deux personnes sont concernées.
Cette carte, offerte par la commune, donne droit à 338 avantages à des tarifs préférentiels dans différents domaines : cinéma, concert, festival, livre, papeterie, musée, patrimoine, voyage, informatique, sport, loisirs, hébergement et commer-

La municipalité a offert 42 cartes jeunes et 32 bons d'achats aux adolescents du village.

Elle participe financièrement aux sorties pédagogiques des enfants de l'école et au fonctionnement du RPI.



Au cours de la cérémonie du 11 novembre, Léon Lachat a participé activement à cette journée du souvenir.



Axel TOURRAIN-ROCHAT et Marc Antoine BOURGEOIS gagnent la course d'orientation. Bravo à nos deux sportifs !



Une équipe de jeunes bénévoles a rénové le terrain de bicross.

Le conseil municipal est fier de sa jeunesse et leur souhaite une belle et meilleure année 2022

COMMANDES GROUPEES DE FUEL DOMESTIQUE



En 2021, deux commandes furent engagées. L'une au printemps et l'autre en automne, ce qui représente un total de 50 000 litres de fuel domestique pour 44 familles. Le principal intérêt est purement économique pour les usagers avec un gain allant de 10 à 15 % du montant de leur facture.

